

L'Europe des savoir-faire :  
« Quelle place pour l'Artisanat en Europe ? »

le 27 juin 2018  
CONSULTATION CITOYENNE

Accès libre à des débats, des expositions  
et des démonstrations réalisés par des artisans

#QuelleEstVotreEurope

L'Europe des savoir-faire :  
« Quelle place pour l'Artisanat en Europe ? »

le 27 juin 2018  
CONSULTATION CITOYENNE

APCMA - 12 AVENUE MARCEAU - 75008 PARIS

Accès libre à des débats, des expositions  
et des démonstrations réalisés par des artisans

## AU PROGRAMME

10 h Ouverture des portes - Accueil

10 h 45 Discours de Bernard Stalter,  
président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat

11 h Discours de Walter Grahammer,  
ambassadeur d'Autriche, présidence de l'UE le 1<sup>er</sup> Juillet

11 h 30 Table ronde 1 : Apprendre et réussir en Europe  
Comment promouvoir l'apprentissage et développer les politiques éducatives  
et de mobilité au sein de l'Union européenne ?

Intervenants :

- Thierry Michels, député du Bas-Rhin, membre de la commission des Affaires européennes
- Laurent Munerot, président de la CRMA Ile-de-France, chef d'entreprise,
- Martine Diss, cheffe d'unité adjointe des instruments financiers, COSME
- Sylvain Kahn, professeur agrégé à Sciences po sur les questions européennes et l'espace mondial
- Hervé Moritz, président des jeunes européens

13 h Buffet

14 h 30 Table ronde 2 : Les entrepreneurs dans l'Union européenne  
Quel avenir pour les entreprises artisanales, TPE, PME en Europe ?

Introduction par Madame la Ministre Nathalie Loiseau

Intervenants :

- Nathalie Loiseau, ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes
- Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat, président CM Alsace, président de l'UNEC
- Kristin Schreiber, directrice du programme COSME

Toute la journée  
en accès libre et gratuit

moments bien-être :  
soin du visage,  
manucure, coiffure...



dégustations



démonstrations  
d'artisans d'art,  
meilleur ouvrier  
de France



expositions photo  
d'apprentis en mobilité



stands de l'INMA  
et de la Maison  
de l'Europe

# Sommaire

<b>page 4</b>	Édito
<b>page 5</b>	Communiqué de presse
<b>page 6</b>	Les intervenants
<b>page 11</b>	L'artisanat en Europe
<b>page 12</b>	L'apprentissage en Europe
<b>page 14</b>	Les missions de l'APCMA et des chambres de métiers et de l'artisanat

## L'artisanat, moteur d'une Europe démocratique et sociale

Véritable acteur de la vie locale, l'artisanat est un vecteur de dynamisme et d'équilibre des agglomérations, des villes moyennes et des centres bourgs, tant par son poids économique que par sa contribution quotidienne à rendre ces bassins de vie chaleureux et dynamiques.

Filière économique à fort potentiel de croissance et de recrutement, l'artisanat offre des perspectives professionnelles pour des jeunes en recherche d'une carrière ou des moins jeunes qui souhaitent se reconverter.

Encela, il est une réponse au problème de chômage que connaissent la France et certains Etats membres de l'Union européenne. Véritable vivier de métiers qualifiés, il est également porteur d'avenir pour des jeunes ayant la volonté de devenir chef d'entreprise. L'artisanat de proximité permet une capacité d'attractivité, d'accueil et de fixation de la population soutenue par la création d'emplois non délocalisables accessibles à tous par le biais de la formation en apprentissage.

L'artisanat et les petites entreprises sont la trame du tissu économique et social de l'Union européenne. Les entreprises artisanales, pour l'essentiel de petites et moyennes entreprises, produisent pour l'économie et la société une valeur ajoutée qui doit être pensée dans un monde en pleine mutation et dont il faut revoir les frontières. Le « Think small First » du Small Business act européen nous engage à voir la petite et moyenne entreprise comme le moteur du dynamisme économique de l'Europe.

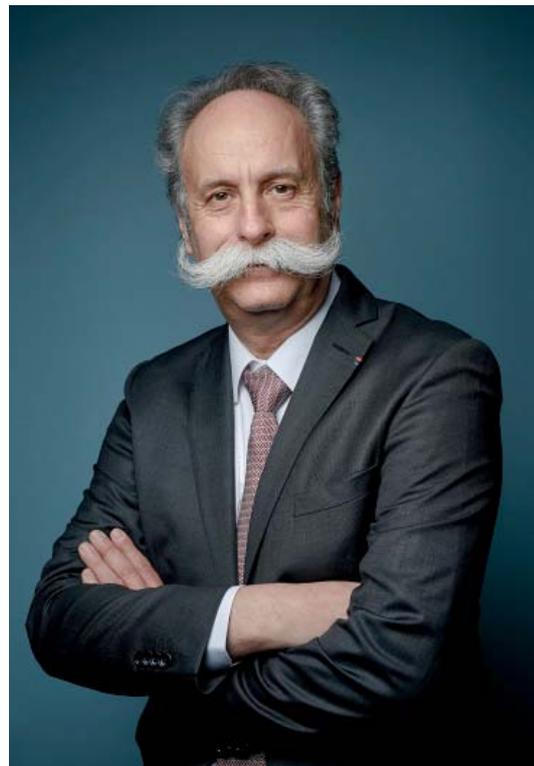
L'année prochaine, l'Union européenne devra se prononcer pour sa gouvernance. Les futurs députés devront avoir en tête la nécessité d'accompagner les entreprises artisanales dans les défis auxquels elles sont confrontées : transition numérique, innovation, concurrence, détachement des travailleurs, mobilité...

Il est indispensable que l'Union européenne reconnaisse la force économique et sociétale de l'artisanat comme le moteur d'une Europe démocratique et sociale.

Il est indispensable, alors que programme Erasmus fête ses 30 ans cette année, de donner à la mobilité européenne des apprentis toutes ses chances. Favorisons la mobilité longue durée c'est à dire la possibilité d'être en immersion totale, culturelle, linguistique, professionnelle, pendant six mois ou un an.

Enfin il est indispensable, alors que l'on entend les inquiétudes d'une France éloignée des centres qui se sent délaissée, et dont la défiance fait le lit des populismes, de prendre pleinement la mesure de l'impact de l'artisanat dans un développement équilibré à la fois de nos territoires et de l'Union européenne.

Revenons aux fondamentaux qui animaient les pères de l'Europe. Make Europe great again !



*Bernard STALTER,  
Président de l'APCMA  
Vice-président de l'UEAPME*

# Communiqué de presse

« L'Europe des savoir-faire :  
quelle place pour l'artisanat dans l'Union Européenne ? »

## L'APCMA ouvre ses portes et accueille les consultations citoyennes

Alors que les consultations citoyennes, organisées par le Ministère chargé des Affaires Européennes afin de recueillir les sentiments, attentes et propositions des citoyens sur l'Europe, sont en cours jusqu'en octobre 2018, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et d'Artisanat –APCMA–, ouvre ses portes au grand public afin de montrer l'importance de l'implication de l'artisanat dans l'engagement européen.

Pour Bernard Stalter, « les chambres de métiers et de l'artisanat, si elles sont en hyper proximité avec les territoires, partagent également pleinement l'idée européenne. Il était donc logique de répondre favorablement au processus de consultations citoyennes initiées par le Gouvernement. Mobilité européenne des apprentis, représentation des intérêts des entreprises artisanales dans les politiques européennes... il est important que les citoyens, les artisans, les entrepreneurs puissent avoir la parole sur ces sujets essentiels. C'est pour montrer l'implication de l'artisanat dans l'engagement européen, participer au débat et le nourrir que nous organisons cette événement ».

Au programme de cette journée placée sous le haut patronage de Nathalie Loiseau, Ministre chargée des Affaires européennes, des débats, des expositions et des démonstrations réalisées par des artisans et des apprentis représentants différents métiers autour du thème : « L'Europe des savoir-faire : quelle place pour l'artisanat dans l'Union Européenne ? »

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'inscrit avec détermination dans la dynamique européenne afin de valoriser les compétences et de les adapter au marché du travail.

Projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » ou PACTE, plan d'actions Cœur de Ville... le réseau des CMA est force de propositions dans les réformes et initiatives portées par le Gouvernement. « Nous sommes un partenaire constructif et exigeant, nous apportons notre contribution sur des sujets essentiels comme l'emploi des jeunes ou le développement économique de la France » indique le président de l'APCMA.

### Des expositions, des démonstrations...

Proposées par des apprentis, professeurs et formateurs des centres de formation pour apprentis (CFA) de Versailles (78 - coiffure et esthétiques), de Bobigny (93 - pâtisserie, prothésiste dentaire et esthétique), du Pays de Meaux et de Montereau (77 - fleuriste et pâtisserie).

Des artisans : Les Artisans Libres (luminaires), Meggie Garcelon (dorure), Julie Pouillon (restauration d'œuvres d'art).

# Les intervenants



## **Walter Grahammer, Ambassadeur d'Autriche en France**

Son Excellence Monsieur Walter Grahammer, né en 1953, est l'Ambassadeur de la République d'Autriche en France.

De janvier 2011 à août 2017, M. Grahammer était à la tête de la Représentation permanente de l'Autriche auprès de l'Union européenne à Bruxelles. Avant cela, il a travaillé comme Directeur Général du Département pour l'intégration, l'économie et la politique du Ministère des Affaires étrangères en Autriche. Pendant la Présidence de l'Union européenne de l'Autriche au premier trimestre 2006, M. Grahammer fut nommé Représentant Permanent adjoint et Président du Coreper I auprès de l'Union européenne. Avant, il était Chef de cabinet adjoint de Madame Benita Ferrero-Waldner, Ministre des Affaires étrangères.

L'Autriche prendra la présidence de l'Union européenne le 1er juillet 2018.



## **Nathalie Loiseau, Ministre auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée des Affaires européennes**

Nathalie Loiseau est diplômée de Sciences Po Paris et de l'INALCO en chinois.

Entrée au ministère des Affaires étrangères en 1986, elle a notamment servi à la direction de la communication et de la presse, à la direction d'Asie et à la direction des Nations unies. Elle a servi en qualité de conseiller technique au cabinet du ministre des affaires étrangères de 1993 à 1995. Elle a également été affectée à Jakarta (1990-1992), Dakar (1995-1999), Rabat (1999- 2002), et en qualité de chef du service d'information et de presse à l'ambassade de France à Washington, d'août 2002 à juillet 2007. Sous-directrice d'Afrique du Nord (2007-2008), elle fut ensuite directrice adjointe d'Afrique du Nord et du Moyen- Orient au Quai d'Orsay (2008- 2009). Directrice des ressources humaines au ministère des Affaires étrangères et européennes (2009- 2011), et en novembre 2011 directrice générale de l'administration et de la modernisation au ministère des Affaires étrangères.

Nathalie Loiseau a été nommée directrice de l'École Nationale d'Administration le 3 octobre 2012, poste qu'elle a occupé jusqu'en juin 2017.



## **Thierry Michels, Député du Bas-Rhin, Membre de la Commission des affaires européennes et de la commission des affaires sociales**

Né à Strasbourg, Thierry Michels a passé son enfance et effectué toute sa scolarité dans sa ville où il habite. Après une prépa HEC au lycée Kleber, il intègre et obtient le diplôme de l'ESCP Paris Europe et complète sa formation par un MBA avec une spécialisation en systèmes d'information à Ottawa (Canada).

A la suite de deux expériences de développement puis de conseil en informatique, il rejoint une grande entreprise de l'industrie de la santé à Strasbourg dès 1990. Sa carrière dans ce groupe lui a offert l'opportunité de s'ouvrir à l'international (3 années dans les pays du Golfe et 2 années à Bruxelles) et de travailler avec des professionnels de différentes cultures.

Le 18 juin 2017, il est élu député La République en marche ! (LREM) de la première circonscription du Bas-Rhin. « A 56 ans, j'ai des enfants bientôt adultes et une carrière bien remplie et j'ai conscience que la chance m'a aidé. Je dois rendre à la société et c'est le sens de mon engagement »



## **Bernard Stalter, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat**

Bernard Stalter, artisan coiffeur en Alsace, a effectué son apprentissage à l'âge de quatorze ans et a ouvert son premier salon en 1993. Aujourd'hui il en possède trois, à Brumath et Strasbourg.

Chef d'entreprise toujours très investi dans ses salons, il a fait le choix de porter aussi les intérêts collectifs : il est président de l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure (UNEC), ainsi que président de la Chambre régionale de métiers du Grand Est et de celle l'Alsace. Il est également membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et conseiller régional du Grand Est. Bernard Stalter est vice-président de l'Union européenne de l'artisanat et des PME (UEAPME). L'UEAPME regroupe 67 organisations membres issues de 34 pays, regroupant des fédérations nationales de PME intersectorielles, des fédérations de branches européennes et d'autres membres associés, qui soutiennent la famille des PME. L'UEAPME représente environ 12 millions d'entreprises, qui emploient environ 55 millions de personnes en Europe. La présence de Bernard Stalter comme vice-président au sein de l'UEAPME est un levier d'actions supplémentaires pour que les intérêts du réseau et des TPE/PME artisanales soient activement représentés et défendus au niveau de l'Union européenne. Un leitmotiv dans son parcours : remettre l'artisanat dans le monde économique à la place qui lui revient et permettre aux artisans d'exercer leur activité dans les meilleures conditions, aujourd'hui et demain.



## **Kristin SCHREIBER, Directrice du programme COSME, Commission européenne**

Kristin Schreiber est née à Berlin en 1965. Elle a étudié les relations internationales, l'économie et le droit européen et a obtenu un diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris en 1986. L'année suivante, elle obtient une maîtrise européenne Études (économie) de l'Université de Kent à Canterbury. Mme Schreiber a également un diplôme d'études économiques européennes avancées du Collège d'Europe à Bruges.

De 1988 à 1990, Mme Schreiber a été chercheur à l'Institut für Europäische Politik de Bonn. Elle est ensuite devenue administratrice à la Commission européenne à la DG Industrie et marché intérieur et à la DG Concurrence jusqu'en 1997. Puis, de 1997 à 1999, elle a été membre du cabinet du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert.

Elle a rejoint le cabinet du commissaire européen à l'élargissement (Günter Verheugen) en 1999 et est restée membre du cabinet jusqu'en 2004, date à laquelle elle est devenue chef de cabinet de Vladimír Špidla, commissaire à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances. En 2009, elle est devenue analyste des politiques pour la DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances. En 2011, elle a été nommée chef adjointe du cabinet du commissaire aux marchés et services internes, Michel Barnier.

En 2014, Kristin a été nommée directrice de la gouvernance du marché unique (direction B), DG Marché intérieur et services.



## **Laurent Munerot, Président de la CMA Ile-de-France Chef d'entreprise**

Diplômé d'un CAP puis d'un Brevet des métiers de prothésiste dentaire de la CMA de Versailles, il devient gérant de la société Orthesyst-Laboratoire Dreux en 1999.

Vice-Président de la Faculté des métiers de l'Essonne en 2010, il est également depuis la même année Président de la CMA de l'Essonne.

Depuis novembre 2010, il est Président de la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France. Il est également Président de l'union nationale patronale des prothésistes dentaires UNPPD et Président de la Fédération européenne patronale des prothésistes dentaires FEPPD.



## **Martine Diss, cheffe adjointe des instruments financiers, COSME, Commission européenne.**

Martine Diss est cheffe adjointe de l'unité chargée de l'accès des PME au financement de la Direction général du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME de la Commission européenne. Depuis 1994, elle travaille dans le domaine du soutien aux PME, de la communication et de la politique spatiale de l'UE, en charge des questions politiques et opérationnelles. Elle a obtenu un diplôme universitaire de Strasbourg, France (1985), BA du Bridgewater College, USA (1986), diplôme en relations internationales de l'Institut de Genève (1987) et maîtrise de l'Université Paris II. Elle a débuté sa carrière avec le cabinet de consultants Coopers & Lybrand Europe à Bruxelles (1989-1994).



## **Sylvain Kahn, professeur à Sciences po sur les questions européennes et l'espace mondial**

Sylvain Kahn est professeur agrégé à Sciences Po, où il enseigne depuis 2001 les questions européennes et l'espace mondial au sein du master affaires européennes et du département d'histoire. Diplômé de géopolitique et de géographie, normalien et chercheur au centre d'histoire de Sciences Po, il a publié aux PUF Histoire de l'Europe depuis 1945, Géopolitique de l'union européenne et Dictionnaire critique de l'Union européenne, chez A. Colin , et Les universités sont-elles solubles dans la mondialisation ? chez Hachette.

Il est le responsable et le co-auteur du mooc Géopolitique de l'Europe, diffusé en ligne en français et en anglais sur les plates-formes Coursera et Fun. Chercheur au centre d'histoire de Sciences Po, ses travaux portent principalement sur deux sujets : la place et le rôle de l'Etat-nation dans la construction européenne ; la caractérisation de la territorialité de l'Union européenne.

Sylvain Kahn a aussi été producteur de l'émission de géographie Planète Terre sur la radio nationale France Culture (2006-2016) ; membre du jury d'entrée à l'ENA où il a contribué à la formation continue des hauts fonctionnaires de différents pays d'Asie sur l'UE ; en charge des affaires européennes au cabinet du Ministre de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur, à Sciences Po, et au Conseil régional de Poitou-Charentes (1998-2005).



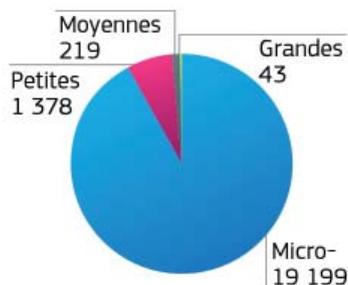
## Hervé Moritz, président des jeunes européens

Le 9 septembre 2017, Hervé Moritz est élu Président des jeunes européens à Rennes pour un mandat de deux ans. Cette association défend une Europe plus démocratique et, à terme, fédérale. Transpartisane, elle respecte toutes les étiquettes et rassemble les jeunes de 16 à 35 ans désireux de défendre le projet européen. 26 groupes locaux composent l'association et font vivre l'Europe dans toutes les grandes villes de France. A l'échelle du continent, les Jeunes Européens – France sont membres de la JEF Europe. Ce réseau fédère 35 associations nationales autour d'un seul objectif : défendre une vision démocratique et fédérale de l'Union Européenne.

# L'artisanat en Europe

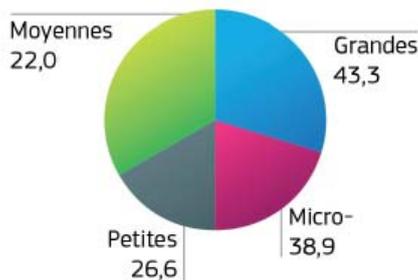
## LES PME SONT LA CLÉ DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Nombre d'entreprises (en milliers)



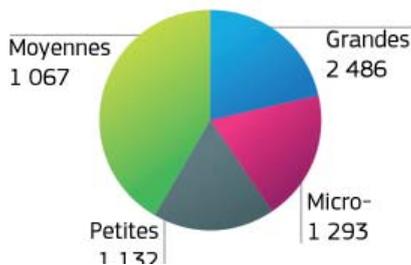
La grande majorité des petites entreprises sont des microentreprises qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel et/ou le bilan annuel total ne dépassent pas 2 millions d'euros.

Salariés (en millions)



L'emploi est réparti de manière égale parmi les entreprises, bien que les PME représentent deux tiers de tous les emplois dans l'UE.

Valeur ajoutée (en milliards d'euros)



Les PME représentent plus de la moitié de la valeur créée dans l'économie européenne.

Dans l'Union européenne, l'artisanat et les petites entreprises sont la trame du tissu économique et social. Parmi toutes les entreprises européennes, 98,8 % comptent moins de cinquante salariés et 93 % comptent moins de dix salariés. Les petites entreprises emploient la moitié de la main d'œuvre européenne et produisent environ 40 % de la valeur ajoutée. Les petites et moyennes entreprises et l'artisanat représentent 23 millions d'entreprises, emploient plus de 80 millions de personnes pour un chiffre d'affaires de 17 000 milliards d'euros.

L'artisanat est légalement défini dans onze pays de l'Union européenne à travers des approches variées. Dans les autres pays, il y a souvent des traditions économiques, sociales et culturelles qui témoignent d'une réalité artisanale. Cette diversité n'empêche pas de mettre en évidence les points de convergences qui permettent de cerner les contours d'une entreprise à caractère artisanal au niveau européen et de constituer ainsi une communauté d'intérêts à défendre auprès des instances communautaires.

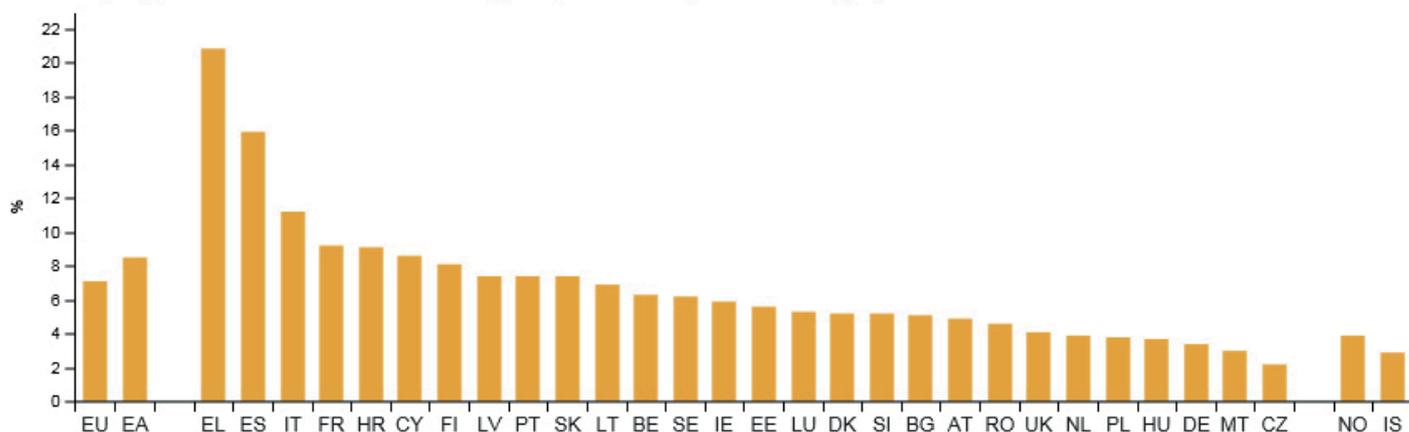
Pour plus d'informations, téléchargez le rapport annuel de la Commission européenne [https://ec.europa.eu/jrc/sites/jrcsh/files/annual\\_report\\_-\\_eu\\_smes\\_2015-16.pdf](https://ec.europa.eu/jrc/sites/jrcsh/files/annual_report_-_eu_smes_2015-16.pdf)

# L'apprentissage en Europe

Le taux de chômage des jeunes en France dépasse la moyenne des pays européens. Un pays comme l'Allemagne dans lequel l'apprentissage est plus ancré souffre d'un taux de chômage nettement réduit.

Taux chômage des jeunes

## Unemployment rates, seasonally adjusted, April 2018 (%)



February 2018 data: Greece and United Kingdom

March 2018 data: Hungary, Estonia and Norway

eurostat

Figure 2: Unemployment rates, seasonally adjusted, April 2018(%)

Source: Eurostat

Environ 1,5 million d'Allemands ont recours chaque année à l'apprentissage, contre un peu plus de 400 000 Français. L'insertion professionnelle des alternants est très bonne. La grande majorité des jeunes trouvent un emploi à l'issue de leur alternance et 60 % restent dans leur entreprise de formation. Résultat : le taux de chômage des jeunes enregistré outre-Rhin est de 8 %, contre 24 % dans l'Hexagone.

Chaque année, 17 000 apprentis français tentent l'expérience à l'étranger avec Erasmus+ mobilité formation professionnelle. Ce programme permet aux jeunes inscrits dans un établissement accrédité Erasmus+ d'obtenir une bourse pour partir de 2 semaines à 1 an dans un pays d'Europe. Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire professionnel et les apprentis peuvent aussi bénéficier de ce dispositif dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Outre le fait que l'apprentissage soit souvent dévalorisé, les cadres juridiques nationaux très différents en matière de parcours, de qualification... ajoute des freins à la mobilité des apprentis en Europe.

L'Assemblée permanente des Chambres de métiers et de l'artisanat a mis en place **EuroApprenticeship** qui est un réseau d'organisations compétentes, institutions intermédiaires et d'organismes de formation qui organise des mobilités apprenantes en entreprise. Les membres apportent une expertise, fournissent des informations, aident et soutiennent tous les projets de mobilité durant la formation pour le bénéfice des PME, des entreprises artisanales, des apprentis et des individus suivant une formation en alternance.

EuroApprentissage ne s'adresse pas directement aux apprentis. Il ne finance pas directement les projets de mobilité et ne propose pas directement de stages en entreprise.

Sa vocation est de fournir des informations, des outils et des contacts aux porteurs de projet de mobilité. Actuellement, plus 380 organisations issues de 21 pays européens se sont inscrites sur la base de données du réseau.

# Les missions de l'APCMA et des chambres de métiers et de l'artisanat

L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat. Ses instances animent le réseau, développent des actions collectives et des services communs à destination des chefs d'entreprises artisanales, collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. Lieu d'expression, de débats, d'études et de synthèse, l'APCMA est le partenaire des organisations professionnelles de l'artisanat et l'interlocuteur des pouvoirs publics nationaux et européens.

Renforcer la prise en compte de l'artisanat et poursuivre les avancées en faveur des entreprises artisanales

La première mission de l'APCMA est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

## **Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), premier réseau d'appui aux entreprises artisanales**

Administrées par les élus, les chambres de métiers et de l'artisanat de France métropolitaine et d'outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Elles mettent en œuvre des missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la détection d'une vocation à la transmission d'entreprise. Les CMA reçoivent un très large public composé de chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. Ce public bénéficie de services communs performants : études et actions économiques, apprentissage et formation, questions juridiques, qualification, formalités administratives. Enfin, les CMA ont pour objectif de renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires où le maintien des activités artisanales est un levier de dynamisation économique essentiel.

## **Agir au niveau de l'Union européenne**

L'APCMA est directement présente auprès des instances européennes et au sein de l'organisation européenne fédératrice : l'UEAPME, Union Européenne de l'Artisanat et des PME.

Parmi les dossiers prioritaires :

- l'application du « Small Business Act » avec l'installation, via les Centres de Formalités des Entreprises, de guichets uniques entre les administrations et l'entreprise basés sur le principe du « une fois seulement » ;
- l'amélioration de l'accès aux financements et aux garanties mutuelles en s'appuyant sur les programmes communautaires et en prenant en compte une évaluation du risque adaptée à la typologie de l'entreprise artisanale ;
- à travers l'application du principe « Penser aux petits d'abord », permettre l'adaptation aux petites entreprises et aux entreprises artisanales des conditions de la normalisation ;
- concrétiser un programme européen de mobilité, de type « Erasmus » pour les jeunes en alternance et sous contrat de travail ; et en particulier Erasmus+ pour les jeunes entrepreneurs
- tenir compte des entreprises de proximité dans la mise en œuvre des politiques européennes en matière d'environnement, d'énergie et de protection des consommateurs.